



Rentrée 2018

Sommaire :

- Mot du Directeur
- Les effectifs et le personnel
- La communication
- Les horaires
- La vie de l'école
- Les services
- L'assurance scolaire
- Les associations - les fêtes
- Les réunions de classe
- Dates à retenir - Le calendrier scolaire

École Privée Mixte Louis Chaigne

9, rue de Saint-André

85190 - VENANSAULT

☎ 02-51-07-31-50

Adresse Internet : louis.chaigne.85@free.fr

Site Internet : <http://venansault-louischaigne.fr>



Madame, Monsieur,

Votre enfant vient de vivre sa rentrée scolaire au sein de l'école Louis Chaigne. Toute l'équipe éducative aura le plaisir de l'accompagner au cours de cette année où nous espérons que votre enfant s'épanouira tant dans les apprentissages que dans sa relation avec les autres.

L'année scolaire 2018-2019 débute avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes :

- Mme Majou Solange sur le ½ temps en MS/GS avec Mme Merceron Marina.
- Mme Robert Clémence en remplacement de Mme Bourieau Virginie en congé maternité et parental jusqu'au 20 avril 2019.
- Mme Botton Marie-Aurore (en congé maternité jusqu'au 16 décembre 2018) est remplacée par Mme Oiry Justine qui effectuera la décharge de direction le mardi et un jeudi sur trois.

Mme Mélissa Makosso arrive également dans notre école en tant qu'ASEM dans la classe de Mme Guibert Nathalie.

Je leur souhaite une bonne intégration dans notre école.

Cette année scolaire commence avec l'arrivée également de nouveaux élèves. Effectivement ce sont 45 nouveaux enfants qui feront leur rentrée en septembre ou au cours de l'année dans notre école : 8 en PS1, 28 en PS2, 1 en GS, 3 en CP, 1 en CE2, 3 en CM1 et 1 en CM2. Souhaitons-leur également de bons moments scolaires et éducatifs au sein de notre établissement.

Je suis également heureux de vous retrouver en tant que nouveau Directeur. Après onze années passées à Dompierre sur Yon, j'ai souhaité venir travailler avec l'équipe de Venansault que je connais bien. Un nouveau projet commence et c'est avec plaisir que je l'entame. Au cours des prochains mois, nous aurons l'occasion de faire connaissance.

Pour finir, je souhaite à chacun et chacune une très belle année, une année de réussite, une année au cours de laquelle les talents pourront éclore et surtout une année, à la fin de laquelle chacun, chacune aura la satisfaction du devoir accompli.

Le Directeur
M. PASQUIER Thierry



Les effectifs et le personnel

L'école accueillera cette année 232 élèves répartis en 9 classes :

L'équipe enseignante		
Hélène PAJOT	29	15 CM1- 14 CM2
Florence GAUVAIN	30	14 CM1-16 CM2
Thierry PASQUIER – Mme Botton Marie-Aurore remplacée par Mme Oiry Justine jusqu'au 16 décembre 2018 (décharge d'enseignement le mardi et 1 jeudi sur 3)	19	CE2
Natacha BOURDET-CAPELET	24	12 CE2 + 12 CE1
Virginie BOURIEAU remplacée par Mme Clémence ROBERT jusqu'au 19/04/2019.	25	16 CE1 + 9 CP
Nathalie GUIBERT	26	9 GS – 17 CP
Marina MERCERON ½ T (le jeudi/vendredi) Solange MAJOU ½ T (le lundi/mardi)	27	7 MS- 20 GS
Stéphanie CAILLÉ	25	10 PS2 – 15 MS
Sandra BEAUFRETON	27	8 PS1 – 19 PS2
Emmanuelle DEVAUD	Enseignante spécialisée qui intervient prioritairement pour les élèves de cycle 2	

Le personnel OGEC	
Brigitte BOURIT	ASEM en classe de PS1-PS2
Caroline MACÉ	ASEM en classe de PS2-MS
Soraya POIRIER	ASEM en classe de MS-GS
Mélissa Makosso	ASEM en classe de GS-CP

Assistante de Vie Scolaire auprès d'un élève : Mme BEURAIN Laura



la maîtresse aime...



les enfants polis

La communication

Régulièrement des invitations, circulaires et papiers en tous genres vous seront communiqués **grâce au cahier de liaison**. Pensez à consulter ce cahier régulièrement **et à signer l'ensemble des papiers qui y seront collés**. D'autres documents vous parviendront par Internet ; n'oubliez pas de consulter quotidiennement votre boîte-mail.

*Le téléphone est un outil merveilleux... mais il est important que chacun essaie de respecter les horaires de classe et appelle au moment où on ne dérange pas les enfants ; à savoir : entre 07h45 et 8 h 55, entre 12 h 20 et 13 h 30 et après 17 h. Pour les contacts non urgents, vous devrez privilégier la journée de décharge hebdomadaire accordée pour assurer la direction de l'école ; **celle-ci sera le mardi**.*

N'hésitez pas à vous adresser à l'école par courriel (« e-mail ») ; c'est moins convivial que le téléphone mais moins dérangeant et plus performant : on garde une trace écrite... Merci !

École Louis Chaigne : ☎ 02 51 07 31 50

Adresse email : louis.chaigne.85@free.fr

Vous allez bientôt recevoir des pochettes de revues ou des catalogues pour des possibilités d'abonnement. Ceux-ci accompagnés des règlements doivent être retournés à l'école avant le 28 septembre. Merci de ne pas garder les revues plus de 2 jours chez vous pour que chaque famille puisse les voir.

Les horaires

La classe commence à 9h et se termine à 17h. L'école ouvre à 8h45 et ferme à 17h10.



Nouveauté : Après une réflexion en équipe pédagogique, nous souhaitons expérimenter un **accueil individualisé** le matin au sein des classes dès 08h45 du **CP au CM2** à compter du **Mardi 4 septembre**. L'accueil en maternelle ne changera pas et se fera toujours dans les classes.

Concrètement, les enfants devront rentrer dans leur classe dès leur arrivée à l'école entre 08h45 et 09h00. Ils ne resteront plus sur la cour et seront accueillis par les enseignants afin de vider tranquillement leur cartable, donner les correspondances, lire, dessiner, faire une activité calme... Nous développerons ainsi l'autonomie des enfants et espérons pouvoir commencer la journée de classe plus rapidement.

Un enseignant assurera l'accueil et la sécurité au niveau des portails et pourra aussi répondre aux éventuelles questions des parents.

En fin d'année scolaire, l'équipe enseignante fera le point sur ce nouvel accueil des élèves et verra si ce dispositif est reconduit l'année prochaine.

J'en profite également pour vous rappeler l'importance pour votre enfant d'arriver à l'heure (avant 09h00) pour ne pas déranger le bon fonctionnement de la classe.

Après 17h10, tout enfant présent dans la cour d'école rejoindra automatiquement l'accueil périscolaire (s'il y est inscrit) et le service vous sera alors facturé.

RAPPEL

L'inscription à l'accueil périscolaire est gratuite.

	Classe	Interclasse		Classe
PS, MS, GS	9h-11h50	Repas : de 12h-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-17h (ou 16h le vendredi)
CP	9h-12h	Repas : de 12h05-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-17h (ou 16h le vendredi)
CE et CM	9h-12h30	Récré : 12h30-12h55	Repas : 13h-13h40 ; récré : 13h45-14h	14h-17h (ou 16h le vendredi)

Les parents faisant déjeuner leurs enfants à la maison, s'ils sont concernés par des horaires différents, peuvent récupérer leurs enfants à 12h30 et les ramener à partir de 13h20. **L'école assure la surveillance des enfants concernés.**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : un espace de liberté à investir.

Les APC sont une proposition de l'école. Elles n'ont pas de caractère obligatoire. Vous devrez donc nous dire si vous souhaitez que votre enfant y participe ou non. Une autorisation parentale vous sera demandée et sera valable pour toute l'année scolaire.

Lors des APC, il sera proposé à votre enfant :

- Un temps de soutien en petits groupes.
- Ou la découverte de nouvelles activités (jeux de société, danse, théâtre...)

Elles concerneront à tour de rôle tous les élèves de l'école. **L'heure libérée pour les APC est placée le vendredi soir de 16h à 17h.**

Quand votre enfant est concerné par les APC :

- Soit il participe aux APC
- Soit vous le récupérez à 16h

Quand votre enfant n'est pas concerné par les APC :

- Soit vous le récupérez à 16h
- Soit vous le récupérez à 17h

Les APC commenceront le vendredi 14 septembre. Merci de bien prendre note des dates qui vous concernent.

Quand ?	Qui ?	Classes de :
Période 1 (du 14/09 au 12/10) : 5 séances	CE2-CM1-CM2	Hélène Pajot, Florence Gauvain, Natacha Bourdet-Capelet, Thierry Pasquier
Période 2 (du 9/11 au 14/12) 6 séances	PS-MS-GS	Sandra Beaufreton, Stéphanie Caillé, Marina Merceron/Solange Majou et Nathalie Guibert
Période 3 (du 11/01 au 01/02) 4 séances	CP-CE1	Natacha Bourdet-Capelet, Virginie Bourieau (Clémence Robert) et Nathalie Guibert
Période 4 (du 01/03 au 29/03) 5 séances	CE2-CM1-CM2	Hélène Pajot, Florence Gauvain, Natacha Bourdet-Capelet, Thierry Pasquier
Période 5 (du 26/04 au 21/06) 8 séances	CP-CE1	Natacha Bourdet-Capelet, Virginie Bourieau (Clémence Robert) et Nathalie Guibert

La vie de l'école.

📄 IMPRIMÉS ET PAIEMENTS À RETOURNER À L'ÉCOLE POUR LE **VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018.**

- La « *fiche individuelle de renseignements* » à vérifier, corriger si nécessaire et à compléter.
- La fiche « **Délégation de pouvoir et autorisation de sorties scolaires** »
- La fiche « **Autorisation parentale de diffusion de documents** ». Dans le cadre des activités scolaires, des photographies, des enregistrements sonores ou créations de toutes natures peuvent faire l'objet de diffusion. Celles-ci doivent s'inscrire dans la réglementation propre à la protection de la vie privée des élèves et à la propriété littéraire et artistique. Vous devrez donc remplir cet imprimé pour permettre la parution d'articles sur le site Internet de l'école, la réalisation d'un DVD ou d'un diaporama pour une réunion de classe...
- La « **Convention de scolarisation** » à relire et à signer.

- La fiche « **D'urgence à l'intention des parents** ». *L'Inspection Académique, le SAMU, les Pompiers et les Ambulanciers ont signé un protocole d'urgence au cas où nous devrions faire face à une urgence vitale. Par conséquent, je vous demande de remplir la fiche d'urgence que je devrais remettre aux services de secours si nécessaire. N'oubliez pas de la signer en haut à droite. Cette fiche est à remplir pour chaque enfant.*
- La fiche « **Participation financière des familles** » avec les chèques correspondants pour ceux qui choisissent ce mode de paiement et/ou les *autorisations de prélèvement*, sauf si vous aviez choisi ce mode de paiement l'an dernier et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé.
- La fiche d'**Adhésion à l'APEL**... avec le règlement. Elle est distincte des frais de scolarité appelés par l'OGEC.

Merci d'effectuer les paiements par chèque. Si ce sont des espèces, ils doivent être mis dans une enveloppe portant le nom, prénom et classe de l'aîné de vos enfants.

Pour ceux qui ont plusieurs enfants, merci de remettre sous enveloppe les documents de chaque enfant à son enseignant.

Certains documents sont remplis pour toute la scolarité de votre enfant. Vous n'aurez pas à les remplir l'année prochaine.

☞ RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS / INSCRIPTIONS

Les enseignants sont à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer pour discuter du travail scolaire de leur(s) enfant(s) ou de tout autre problème ponctuel. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en utilisant le cahier de liaison. Des réunions de classe auront lieu en septembre pour présenter les activités réalisées ou prévues. Elles sont indiquées en avant dernière page.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2019/2020 se feront le samedi 19 janvier 2019, lors des portes ouvertes.

☞ ACCÈS À L'ÉCOLE ET SÉCURITÉ

Les élèves des classes maternelles doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Saint-André ; les parents les accompagnent en classe.

Les élèves des classes primaires doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Mouilleron. **Seules, les familles ayant des enfants en classe maternelle et en classe primaire accéderont à l'école par l'entrée de leur choix et emprunteront le couloir réunissant les deux cours.**

Le stationnement devant l'école sur la route de Mouilleron est **strictement interdit** aux parents d'élèves.

Les élèves des classes primaires peuvent quitter l'école, seuls. Pour cela, les parents doivent compléter une autorisation. À la rentrée, les enseignants remettront une carte d'autorisation de sortie que les enfants présenteront à l'adulte surveillant.



☞ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

insti' un métier **multiple**

Du CP au CM2, sauf cas de dispense reconnue, **l'éducation physique et sportive est obligatoire à l'école.**

Afin de favoriser la pratique du sport, il est important de prévoir une tenue adéquate (surtout les chaussures). Cette année, diverses activités seront reconduites : rencontres avec les écoles du secteur, tennis, piscine...

- Piscine pour les élèves de CP et CE2 le lundi après-midi de 15h30 à 16h15 du 28/01/2019 au 01/04/2019.
- Piscine pour les élèves de CE1 et CM1 le lundi après-midi de 15h30 à 16h15 du 29/04/2019 au 24/06/2019.
- Piscine pour les élèves de CM2 le mardi après-midi de 15h30 à 16h15 du 23/04/2019 au 25/06/2019.
- Patinoire pour les élèves de CM2 le jeudi après-midi de 14h40 à 15h30 du 31/01/2019 au 04/04/2019.



enfileur de bonnet de bain

31/01/2019 au 04/04/2019.

☞ THÈME D'ANNÉE : « Tous ensemble pour notre planète... »

☞ **CATÉCHÈSE : URGENT :** Nous recherchons quelques papas, mamans, papys et mamies (de la PS au CM2) qui auraient un peu de temps libre pour prendre en charge un petit groupe de catéchèse en élémentaire.

Faire la catéchèse ne demande aucune compétence particulière. D'une durée d'1h00, elle se déroule tous les 15 jours en fonction des disponibilités des catéchistes.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de l'école et rejoignez-nous !

Une réunion de catéchèse pour les personnes voulant s'investir aura lieu dans l'école Mardi 4 septembre à 17h15. C'est une réunion qui ne vous engagera pas mais vous permettra de découvrir ce qu'est la catéchèse.

☞ QUELQUES CONSEILS ET CONSIGNES

Pour les classes maternelles :

Mettre dans le cartable, sous-vêtements et pantalon de rechange... Un incident est vite arrivé...

Ne fournir ni ardoise, ni cahier, ni crayon ... des boîtes sont à la disposition des enfants.

Souvent, des enfants rapportent des éléments de jeux d'école à la maison, merci de nous les renvoyer dès le lendemain.

Ne pas oublier de marquer **tous** les vêtements que les enfants enlèvent : blouson, gants, bonnet, casquette, chapeau, pull, sweat...

Pour tous :

Le chewing-gum est interdit à l'école. Les bonbons le sont également sauf pour les anniversaires et les fêtes (un seul bonbon par enfant).

Ne fournissez pas de collation à vos enfants pour les temps de récréation du matin et de l'après-midi. **Seuls, les fruits et compotes sont autorisés pour les enfants déjeunant au 2^{ème} service.** Les enfants n'ont pas le droit de rapporter de chez eux des jeux vidéo. Pas de téléphone portable non plus !

la maîtresse
aime...



que les élèves essaient de régler leur conflit eux-mêmes avant d'appeler la maîtresse.

Les services

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire municipal est géré par Familles Rurales et est dirigé par Mme Sylvie Annereau que vous pouvez contacter au 06 03 91 65 33. Il n'accueille que les enfants dont le dossier est à jour.

Les coûts d'utilisation, le règlement et les fiches d'inscription sont à retirer directement auprès de l'accueil périscolaire.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

C'est un restaurant municipal géré par une association de parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée. *Les prix de repas, le règlement et les fiches d'inscription sont fournis en annexe.*

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les transports en car sont organisés par Familles Rurales. Les montées et descentes auront lieu devant l'école rue de Gruchy (route de Mouilleron le Captif). N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Sophie Guilmineau, responsable du Transport Scolaire en Pays Yonnais et coordinatrice pour le Groupement Familles Rurales des Structures Transport Scolaire du Pays Yonnais La Roche-sur-Yon Agglomération :

Tel : 02 51 05 98 67 et 06 01 21 19 64 - email : groupermenttsyonnais@famillesrurales85.org

Adresse postale : 54, rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon



L'assurance scolaire

Les élèves doivent être couverts par deux sortes d'assurance :

- **La responsabilité civile** (incluse dans votre assurance habitation) qui assure les dommages que votre enfant pourrait créer ; elle est obligatoire.

Merci de nous fournir une attestation pour le vendredi 7 septembre.

- **L'individuelle accident ou assurance scolaire** : elle n'est obligatoire que lorsque l'enfant sort de l'école. Elle assure les dommages subis par votre enfant en cas d'accident.

Afin d'être bien sûr que chaque enfant bénéficie d'une assurance qui réponde parfaitement aux besoins d'un scolaire, comme l'an passé, l'école a souscrit une assurance scolaire globale auprès de la Mutuelle St Christophe, comprise dans le prix de la rétribution. Vous n'avez donc aucune démarche à faire.



Les associations

L'OGEC de l'Ecole Privée Louis Chaîne (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Les missions :

L'OGEC gère, en étroite collaboration avec le directeur de l'école, les biens (comprenant les bâtiments, le matériel et les finances) et il est co-employeur (avec le chef d'établissement) du personnel non enseignant.

Les ressources :

Subventions de la municipalité, cotisations des parents, et bénéfices des manifestations organisées avec l'APEL.

Les actions de l'OGEC :

- a) Sur le plan scolaire :

Prise en charge des fournitures scolaires.

Financement, complet ou partiel, des activités ponctuelles proposées par les enseignants : spectacle pour les maternelles, classes de découvertes, sorties de fin d'année, rencontres sportives avec d'autres écoles...

Animations : Préparation des fêtes et spectacles : implication des parents et/ou financement.

- b) Travaux d'entretien et de restauration réalisés par des parents bénévoles ou par des professionnels... MERCI aux parents qui, cette année encore, dans la bonne humeur, ont participé à une ou plusieurs journées de travaux.



Pour l'année 2018/2019 des matinées travaux sont prévues le samedi matin 8 jours avant les vacances scolaires. Pensez à vous inscrire et à venir nombreux.

Infos - contacts : Président de l'OGEC : Adrien ROUSSEAU 06.03.72.01.43

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre 1^{ère} réunion le Jeudi 6 Septembre à 20h30 à l'école.

L'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

Les missions :

ANIMER Organiser et participer aux événements de la vie de notre école. Les bénéfices récoltés lors des différentes actions nous permettent de financer un projet, des outils pédagogiques, des voyages scolaires, des conférences ou des spectacles.

ACCUEILLIR Nous accueillons les nouveaux parents et élèves en étant présents aux Portes Ouvertes avec des membres de l'équipe de l'OGEC. Nous offrons un pot de convivialité aux parents et enfants lors des diverses occasions (rentrée scolaire, réunions de classes, veille des grandes vacances, carnaval...).

Nous rassemblons, au sein d'un conseil, les parents qui peuvent donner de leur temps.

REPRÉSENTER Nous représentons les parents et les enfants de l'école auprès des enseignants, du conseil d'établissement, de l'OGEC..., auprès de la Paroisse, de la mairie, du restaurant scolaire, du centre de loisirs, des

autres APEL des écoles de la couronne yonnaise et aussi auprès des instances telles que le ministère de l'Éducation Nationale et celui de la Santé et de la Famille.

INFORMER Nous informons les parents sur les nouvelles de l'école via la gazette mensuelle, le site internet. L'APEL s'efforce de faciliter et d'améliorer le lien entre l'école et les parents d'élèves.

Les ressources :

Subventions de la municipalité, cotisations des parents et bénéfices des opérations ou manifestations organisées avec l'OGEC.

Les actions (dont plusieurs communes avec l'Ogec) :

Ventes de viennoiseries et pizzas – Soirée années 80 le 20/10/2018 - Vente de Madeleines Bijou – L'Arbre de Noël – Photos de classes le 04/02/2019 - Course nature « La Venansaltaise » en mars 2019 - Récolte de textiles - Petit Marché du 1^{er} mai – Vente d'étiquettes - Kermesse de l'école...

Infos - contacts : Aurore BRIANCEAU 07.86.04.06.12

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre 1^{ère} réunion APEL le jeudi 6 septembre 2018 à 20h30.

L'OGEC et l'APEL travaillent en étroite relation pour la préparation de toutes les manifestations. Ils soutiennent, *avec la commune*, des actions comme le Téléthon, par exemple.

Les 2 associations tiennent à remercier tous les parents qui prennent du temps, dans une organisation familiale et professionnelle souvent chargée, pour poursuivre ce chantier qu'est l'amélioration de la vie des enfants à l'école, avec comme partenaires l'équipe enseignante, la paroisse et la municipalité.

L'épanouissement des enfants à l'école passe par la participation active des parents à la vie éducative. Dans un esprit convivial, l'école, lieu de rassemblement et de rencontres, offre aux parents l'occasion de tisser de nouveaux liens.

**Assemblée Générale des associations de parents OGEC et APEL,
le vendredi 9 novembre 2018 à 20h30**

Nous vous y présenterons les actions entreprises, le bilan financier... Nous vous proposerons également de voter le renouvellement des membres des conseils d'administration.

**Chaque parent peut être membre de l'OGEC ou de l'APEL.
Notre équipe se renouvelle. De nouveaux parents avec de nouvelles idées sont toujours les bienvenus.
N'hésitez pas à nous rejoindre. Devenez acteurs au sein de l'école pour accompagner nos enfants.
Nous avons besoin de vos bras et de vos idées.**

Réunions de classe

Cycle 2 : CP, CE1, CE2 <u>Le lundi 17 Septembre 2018 à 18h30</u>	De 18h30 à 19h00 : présentation générale en salle de motricité 19h00 à 20h00 : réunion dans chaque classe 20h00 : verre de l'amitié en salle de motricité.
Cycle 3 : CM1, CM2 <u>Le jeudi 20 Septembre 2018 à 18h30</u>	De 18h30 à 19h00 : présentation générale en salle de motricité 19h00 à 20h00 : réunion dans chaque classe 20h00 : verre de l'amitié en salle de motricité.
Cycle 2 : PS1, PS2, MS, GS <u>Le jeudi 27 Septembre à 18h30</u>	De 18h30 à 19h00 : présentation générale en salle de motricité 19h00 à 20h00 : réunion dans chaque classe 20h00 : verre de l'amitié en salle de motricité.



Dates à retenir

Opération Goûter	Vendredi 19 octobre 2018
Soirée années 80	Le samedi 20 octobre 2018
Assemblée Générale des associations de parents	Le vendredi 9 novembre 2018 à 20h30
Opération Madeleines bijoux	Novembre 2018
Arbre de Noël	Le vendredi 21 décembre 2018
Opération pizzas	Mi-janvier 2019
Matinée portes ouvertes et inscriptions (classe)	Le samedi 19 Janvier 2019 de 09h00 à 12h00
Photos scolaires	Le 04 Février 2019
La Venansaltaise – Course nature	Dimanche 10 Mars 2019
Opération Goûter	Vendredi 5 avril 2019
Action de récolte et de valorisation des textiles	Début avril 2019
Petit Marché de Printemps	Mercredi 1 ^{er} mai 2019
Matinée travaillée (présentation du projet d'année).	Samedi 11 mai 2019 de 09h00 à 12h00
Opération étiquettes	Mai 2019
Kermesse	Le dimanche 23 Juin 2019

Calendrier scolaire 2018-2019

Rentrée des élèves	Lundi 3 Septembre 2018
Vacances de la Toussaint	Du Vendredi 19 Octobre 2018 au soir au Lundi 5 Novembre 2018 au matin
Vacances de Noël	Du Vendredi 21 Décembre 2018 au Lundi 7 Janvier 2019 au matin
Portes ouvertes	Samedi 19 janvier 2019 de 09h00 à 12h00 (Matinée travaillée par les enfants)
Vacances d'hiver	Du Vendredi 8 Février 2019 au lundi 25 février 2019
Vacances de printemps	Du Vendredi 5 Avril 2019 au Mardi 23 avril 2019
Samedi travaillé	Samedi 11 mai 2019 de 09h00 à 12h00
 Pont de l'Ascension	Les enfants ne travailleront pas le mercredi 29 mai et le vendredi 31 mai 2019
Vacances d'été	Le jeudi 4 Juillet 2018

Nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien nous accorder pour cette prochaine année scolaire. Nous aurons le plaisir et la satisfaction de participer à l'éducation et à l'épanouissement de vos enfants.

Nous vous assurons de notre entier dévouement et vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

L'équipe enseignante

Le Directeur
M. Pasquier Thierry

Toute l'équipe enseignante souhaite aux enfants une bonne année scolaire.

